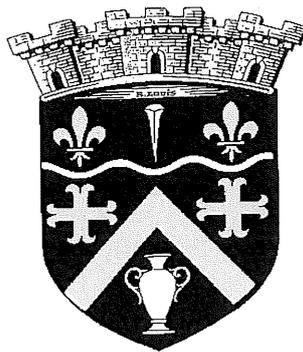


**PROCES VERBAL**



**CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mars 2018**

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT.

**M. LE MAIRE.** – Il nous revient donc avant toute chose, d'adopter le procès-verbal du conseil municipal du 15 décembre dernier. Y a-t-il des demandes de rectifications ? Je n'en vois pas. Je mets aux voix. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Il est adopté à l'unanimité.

Il convient que nous désignons un secrétaire de séance. J'ai reçu la candidature de Christian BOUARD. Y a-t-il d'autres candidats ? Je n'en vois pas, il est donc élu à l'unanimité et nous l'en félicitons. Avant de procéder au démarrage de notre ordre du jour, deux petits points d'informations et de félicitations. Comme vous pouvez le constater, cette salle des mariages et du conseil municipal a été intégralement refaite pendant la période de janvier et février, profitant du fait que nous n'avions pas de conseils municipaux, ni de mariages programmés, cette période étant relativement calme pour les unions. Ça peut arriver mais ce n'est quand même pas les périodes de mariages intenses. Les agents du CTM ont été amenés à mener en régie ces travaux avec, comme vous pouvez le constater, des travaux d'embellissement et de rafraîchissement importants. Nous avons eu quelques fuites, des coulures, un parquet qui était extrêmement fatigué et qui a été repris également intégralement. Une remise en valeur de l'ensemble de la salle, il y a eu un très gros travail qui a été fait et je tenais au nom de l'ensemble des élus mais également des usagers de cette salle, parce que si nous nous y réunissons quelques fois dans l'année pour ces conseils, c'est aussi une salle qui sert de salle de réception tout au long de l'année et qui permet aussi à des menneçois de vivre des moments tout à fait uniques et particuliers. Et bien, je tenais en votre nom à les remercier. Je vais les citer tous ces agents qui ont travaillé sous la direction de Milorad POPOVIC. Il y a Alain FREYCHE, Alain SEBERT, Benjamin RIVET, Kamill BRZUCHACZ, Piotr STEFANOWICZ.

Ils ont fait un travail absolument remarquable, je tenais à remercier chacun d'entre eux de leur engagement et symboliquement parce que tout travail à défaut de mériter salaire, en tout cas, peut permettre de trinquer, je vais demander aux services de bien vouloir leur donner à chacun une bouteille de vin qui leur est destinée en signe de remerciement. Milorad POPOVIC partira avec 3 bouteilles puisqu'il y en a 2 pour les absents. Il a pour mission de les confier aux absents lundi, non pas au début du service, mais au moment du départ, et de les confier pleine. Milorad, nous comptons tous sur vous. Deuxième point et là encore il s'agit de remerciements, la presse s'en ait récemment fait écho, il y a eu tout un travail mené par le service jeunesse et les équipes du centre de loisirs avec la boulangerie du centre commercial Paul Cézanne qui est en face du lycée, pour recréer une recette de gâteau, le macaron « le petit villeroy ». La boulangerie Paul Cézanne a souhaité nous en laisser 3 boîtes, il y a donc une centaine de macarons et je vous inviterai à venir les déguster à la fin du conseil. Enfin, avant de démarrer l'ordre du jour, je tenais à souhaiter officiellement la bienvenue, même s'il a pris ses fonctions depuis 2 mois, c'est son premier conseil municipal parmi nous pour Sylvain DANTU qui est notre nouveau Directeur Général des Services et qui est légèrement tendu ce soir, mais normalement, quel que soit les sujets dans notre commune, les conseils se déroulent bien donc il peut être rassuré, il retrouvera sa famille et son domicile à des heures convenables et sur ses deux jambes dans le courant de la soirée.

## **I. AFFAIRES GENERALES**

### **Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT**

#### **1. Interdiction relative à l'installation de cirques avec animaux sur le territoire de la commune de Mennecy**

**M. LE MAIRE.** – Très clairement, cela correspond à une double logique. La première est d'éviter, comme nous avons pu avoir à le subir notamment l'année dernière, l'installation intempestive de cirques procédant parfois de la même psychologie d'installation que certaines installations sauvages de gens du voyage, ou de cirques qui ne tiennent pas les délais d'installation et qui, alors qu'ils étaient prévus pour une semaine, sont toujours là un mois après y compris avec des procédures qui mobilisent énormément de temps, d'énergie et d'argent. La deuxième chose, c'est aussi tenir compte

de demandes de plus en plus fréquentes de la part de menneçois de ne pas avoir de cirque animalier en raison notamment dans un certain nombre de cas, je ne dis pas que c'est systématiquement le cas, des conditions de vie des animaux qui ne sont pas forcément optimales et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'animaux, d'espèces exotiques ou d'espèces menacées. Il s'agit d'avoir cette double logique sur notre commune et c'est un point qui commence, depuis 1 an et demi, 2 ans, à se développer et à correspondre à une véritable attente. Il ne s'agit pas d'interdire tous les cirques mais à réorienter les arts du cirque comme peuvent le faire au niveau international, le cirque du soleil et d'autres vers le spectacle et moins vers l'animalier. C'est aussi je crois, une évolution inévitable et je préfère que sur ce sujet un peu précurseur, nous puissions accompagner les choses plutôt que de les suivre et de les subir. Y-a-t-il des interventions sur ce sujet ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

2. Adhésion à l'Association de Défense des Usagers, et des Maires et des Elus en Colère de la ligne RER D SUD – BRANCHE MALESHERBES (ADUMEC RER D SUD – BRANCHE MALESHERBES)

**M. LE MAIRE.** – Cette délibération consiste à régulariser notre adhésion à l'ADUMEC, l'association des usagers et des élus regroupant les communes concernées par les projets de déracordement d'Ile-de-France mobilité et de la SNCF du tronçon central de la ligne D. Je rappelle que cette association a été créée l'année dernière, que nous avons été un certain nombre d'élus à la porter sur les fonts baptismaux lors d'une réunion qui avait eu lieu à Boutigny sur Essonne avec les Maires des communes concernées et les conseillers régionaux représentant le territoire, le conseiller départemental représentant le territoire, le député représentant le territoire et il s'agit aujourd'hui que la commune puisse être très officiellement adhérente et qu'elle puisse apporter sa cotisation d'une somme colossale puisqu'elle est de 500 €. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda
-------------	----	--

		PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

## II. FINANCES

### **Rapporteur : Claude GARRO**

#### 3. Débat d'Orientations Budgétaires

**M. GARRO.** – Bonsoir à tous. Je vais donc vous présenter comme chaque année le rapport d'orientations budgétaires qui concerne l'exercice 2018. Comme vous le savez, le budget primitif de la commune sera voté le 13 avril prochain et ce rapport d'orientation doit intervenir dans les deux mois précédents cette séance. Nous ne connaissons encore pas toutes les données comptables, il sera donc estimatif et prévisionnel mais il permet de dégager les lignes forces de l'action que la majorité municipale entend conduire en 2018 tant en matière de fonctionnement que d'investissement. Un document support comprenant, comme la loi l'exige, un certain nombre d'informations financières et de perspectives vous a été adressé avec la convocation du présent conseil. J'ajouterai donc simplement quelques commentaires explicatifs et je répondrai ensuite à vos éventuelles interrogations. En fonctionnement, ce budget que nous vous présenterons le 13 avril, affirme notre volonté de maîtrise de la dépense publique puisqu'il s'établira à hauteur de 19 500 000 € ce qui correspond au montant du BP 2017. Et, sans la prise en compte de charges exceptionnelles et propres à l'année 2018, il serait même en baisse d'environ 300 000 €. En effet, nous devons intégrer cette année 42 000 € de pénalités dans le cadre de la loi SRU, 121 000 € d'indemnités à la Société Nationale Immobilière du fait du départ de la trésorerie de Mennecey à la Ferté Alais et de la résiliation du bail et 136 000 € d'indemnités à ELIOR, notre prestataire en matière de restauration municipale du fait de la fin anticipée de la DSP. Nous reviendrons sur ces 3 points. Malgré cela et c'est une bonne nouvelle, nous devrions également dégager un autofinancement conséquent sur l'exercice d'environ deux millions et demi d'euros, ce qui nous permettra d'assurer une bonne partie de nos investissements sur nos fonds propres. Je vous propose de rentrer un peu dans le détail de ce budget de fonctionnement en commençant par les postes de dépenses qui pour la plupart évolueront à la baisse. Les dépenses à caractère général, elles représentent plus de 20% de notre budget de fonctionnement. Ce sont celles qui permettent de donner aux services les moyens de remplir leurs missions. On y trouve les fluides, les assurances, les locations, les contrats de prestations de services, l'entretien des bâtiments et l'entretien du matériel, les fournitures, la téléphonie, les affranchissements, les impôts et taxes, le carburant... Ces dépenses dites à caractère général ne devraient pas dépasser cette année les quatre millions d'euros. Nous serons là, à un montant de crédit en baisse de 2,35% sur le réalisé 2017. Ensuite, nous avons le poste conséquent des dépenses de personnel. Poste important dans toutes les collectivités et qui représente à Mennecey environ 57 % du budget de fonctionnement. Ces dépenses de personnel en 2018, elles devraient s'établir à 11 230 000 €. Là encore nous poursuivons nos efforts pour les contenir et on attend sur l'année une baisse d'environ 1% sur le réalisé 2017, ce qui compte tenu des montants en cause n'est pas négligeable. Nous avons ensuite les dépenses imprévues. Elles seront ramenées à 75 000 € contre 150 000 € en 2017. Les autres charges de gestion courante, ça représente un peu moins de 6% du

budget, s'élèveront à 1 120 000 €. On trouve là principalement les versements à la société ELIOR, notre restauration collective, les subventions aux associations, les dotations que ce soit à la caisse des écoles ou au CCAS. Ces autres charges de gestion courante resteront globalement à leur niveau de 2017, légère baisse peut-être de 0,50 %. Ensuite, nous avons les charges financières qui sont de moins d'un million cette année (940 000 €). Elles sont constituées par le remboursement de la dette et elles seront en diminution cette année de 5,5 %. Parmi les postes de dépenses qui affecteront négativement nos comptes, nous trouvons les atténuations de produits et les charges exceptionnelles. Les atténuations de produits augmenteront de 13 % passant de 282 000 € à 320 000 €. Cela est dû uniquement à la pénalité liée à la loi SRU puisqu'elle sera de 42 000 € je vous le rappelle, le FPIC restant stable depuis la délibération de la CCVE de 2017 décidant de geler ce prélèvement pour les communes membres à son montant de 2016 et ce, jusqu'à la fin du mandat des conseils municipaux. Je reviens sur cette pénalité, alors qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017 il faut le rappeler, nous atteignons un taux de logement sociaux de 22,4 % sur les 25% exigés, il y a là un sentiment de profonde injustice. Enfin, autre poste de charges qui devrait augmenter, les charges exceptionnelles. Elles sont cette année de 270 000 € et elles augmenteront de près de 200 % par rapport au même poste en 2017. Pourquoi ? C'est parce que c'est là que nous comptabilisons à la fois les indemnités dues à la SNI et celles dues à ELIOR. Mais concernant la SNI, il s'agit des conséquences d'une décision qui nous échappe complètement, à savoir le départ de la trésorerie de Mennecey à la Ferté Alais et la résiliation du BEA par l'Etat. Ceci dit, nous récupérons la pleine disponibilité des locaux dont nous sommes propriétaires usus ou fructus. Usus si nous nous en servons comme d'un bâtiment à usage des services municipaux et fructus si nous le remettons dans le circuit commercial et financier sous une forme ou sous une autre. Donc cette opération n'est pas complètement négative. Enfin, l'autre indemnité, celle due à ELIOR. Elle concerne la décision de mettre fin de manière anticipée à la DSP. Nous avons renégocié au mieux nos intérêts et le montant de l'indemnité de résiliation avec le prestataire et en contrepartie, nous devrions bénéficier dès la rentrée scolaire de conditions financières bien plus favorables quant aux prix des repas dans le cadre d'un nouveau marché en cours de réalisation. Le bénéfice sur ce poste devrait se faire sentir dès le dernier trimestre 2018 avant de produire ses effets en année pleine dès 2019. Voilà pour l'évolution de nos principaux postes de dépenses tels qu'ils seront reconstitués dans le budget primitif 2018. En ce qui concerne les recettes dont nous devrions bénéficier cette année, nous allons tout d'abord devoir compenser la perte de la DSU (110 000 €) perçus en 2017, ce qui est malheureusement acté et nous avons encore une incertitude quant au montant de la DGF dont nous ne connaissons pas la valeur à ce jour. Nous avons perçu 820 000 € en 2017 mais nous avons perçu plus d'un million en 2016 et un million huit en 2015 donc nous ne savons pas du tout ce qu'il va en être de la DGF 2018. Autre incertitude sur le fonds départemental de la taxe professionnelle, nous avons perçu 120 000 € en 2017. Ce fonds sera-t-il maintenu ? Pour quel montant ? Il faut savoir qu'entre 2017 et 2016, cette dotation a déjà été divisée par deux. Inversement, au niveau des recettes toujours, c'est la première année où nous allons percevoir du FCTVA en matière de fonctionnement, 50 000 € attendus. Entrons un peu dans les détails et nous constatons que les produits des services s'élèveront à 1 600 000 €. Ils évolueront à la hausse ou à la baisse selon les cas mais seront globalement supérieurs de près de 3 % aux recettes du BP 2017 et de 10 % sur le réalisé 2017. C'est dans ce chapitre que l'on comptabilise notamment les règlements des cantines qui seront perçus par la commune à partir de la rentrée prochaine dans le cadre d'un nouveau marché. Les impôts et taxes qui représentent près de 80% de nos recettes de fonctionnement devraient s'élever à 15 120 000 €. On notera une légère baisse des attributions de compensation de la CCVE, baisse d'environ 1 % du fait du transfert de compétences intervenues en 2017 sur les aides ménagères et sur les voiries de la ZAC Montvrain I notamment. A l'intérieur de ces recettes impôts et taxes, les impôts directs locaux, la taxe d'habitation, les taxes foncières progressent de 2,31 % sur le BP 2017 dans la même proportion que les bases qui elles, augmentent de 2,43 à taux constant. Cela devrait nous produire un revenu de 11 570 000 € attendus. Enfin, autre poste important de nos recettes de fonctionnement, les dotations et participations. 11, 55 % du budget, montant de 2 250 000 €. Baisse globale attendue sur le réalisé du fait de la perte de la DSU

dont je vous parlais tout à l'heure 110 000 €, de la perte du fonds d'avantage qui n'a plus de raison d'être puisque la réforme des rythmes scolaires a été abandonnée chez nous, 57 000 € et les baisses de certaines allocations de la CAF suite à des réductions d'activités dans certains secteurs de la jeunesse et sur la réduction du nombre de berceaux. Les autres recettes de ce chapitre ont été estimées avec prudence notamment en ce qui concerne les droits de mutation qui sont évidemment fluctuants. Voilà comment s'articulera dans ses grandes lignes le budget de fonctionnement qui sera présenté prochainement. En matière d'investissement, il a fallu faire de nombreux choix pour ce budget 2018 entre les projets, les demandes des services comme de la population. Au final il devrait s'établir à hauteur de 6 700 000 € hors reports. Ce budget d'investissement traduira les priorités de la municipalité en matière d'investissements nouveaux tout en réservant les crédits nécessaires pour l'entretien et la conservation de notre patrimoine mobilier et immobilier. Les premières dépenses à inscrire obligatoires concerneront la reprise du déficit d'investissement constaté au CA 2017, 774 000 € et le remboursement du capital de nos emprunts, 1 733 000 €. Nous devons également prendre en compte 263 000 € de reversement à la SNI, (part capital suite toujours à la cessation du bail) et au SIARCE pour des travaux réalisés dans le cadre d'un PUP. Les dépenses réelles nouvelles tangibles et concrètes seront elles de 3 700 000 €. Les premiers secteurs porteront nos efforts et seront par ordre décroissant d'attribution de crédits, le domaine scolaire pour 1 560 000 €, la majeure partie concernant les travaux d'agrandissement de l'école de la Sablière. Parallèlement, on trouvera les travaux de construction du nouveau garage qui a déménagé justement de cette école et qui est en cours de construction à l'entrée du parc de Villeroy, 600 000 € affectés en 2018. Ensuite ce sont les services techniques qui seront dotés des moyens nécessaires aux travaux à réaliser sur la voirie communale principalement, extension des réseaux, réalisation d'aménagements routiers, de trottoirs, de giratoires, de réfection d'enrobés ; travaux effectués soit par des entreprises, soit en régie. Crédits affectés : 410 000 €. La sécurité publique et la protection des biens et des personnes sont également une de nos préoccupations majeures et 210 000 € de crédits seront consacrés à l'implantation de nouvelles caméras de surveillance sur la voie publique ou près des points d'apport volontaire et à l'acquisition de matériels et véhicules pour la PM. En ce qui concerne les caméras de surveillance, à ce jour nous en comptons 54 sur le territoire communal, soit sur la voirie, soit dans les écoles et 13 nouvelles sont prévues dans le cadre du budget 2018. Autre investissement de cet exercice, la création d'une maison des assistantes maternelles. Après les travaux de rénovation d'un bâtiment au 7 rue de l'arcade dans les locaux de l'ancienne bibliothèque pour les anciens, 165 000 € de crédit. En matière sportive, réfection du stade Jean-Jacques ROBERT pour les raisons que vous connaissez, acquisition de matériels et mobiliers, réfection de deux courts de tennis, travaux dans les gymnases pour 154 000 € de crédits. Ce budget d'investissement sera financé par nos ressources propres à hauteur de 2 560 000 € ce qui est très conséquent, par les subventions et dotations de l'Etat, de la Région, du Département, de la CCVE et d'autres organismes privés pour plus d'1 400 000 €, par les conventions de PUP signés avec des promoteurs pour environ 700 000 €, par le FCTVA estimé à 400 000 €. Enfin, l'équilibre de la section d'investissement sera assuré par de l'emprunt qui cette année encore sera inférieur au montant du capital à rembourser. Si administrer c'est prévoir et arbitrer, je pense pouvoir dire que cette année encore, l'exercice sera réussi. Malgré le contexte économique, malgré les incertitudes législatives, nous aurons stabilisé notre budget de fonctionnement, nous aurons dégagé un important autofinancement, nous aurons assuré la programmation des investissements nécessaires et poursuivi notre politique de désendettement. Ce sont ces caractéristiques que nous retrouverons définitivement chiffrés cette fois dans le budget primitif qui sera présenté au prochain conseil.

**M. LE MAIRE.** – Merci Monsieur le rapporteur pour cette présentation, merci à vous ainsi qu'aux services de la commune, à la direction générale, aux services financiers, à Isabelle FIZELLE et à ses troupes qui travaillent avec vous au quotidien, pour le travail qui a été mené depuis maintenant deux longs mois pour en arriver à ce résultat. Y-a-t-il des demandes de prise de parole ?

**M. FERET.** – Bonsoir à tous. Merci Monsieur le Maire. J'ai quelques questions. C'est un débat, ce n'est pas nécessaire de prendre une position abrupte. Ce sont des questions motivées par la curiosité

et de deux ordres. Quelle est l'échelle des priorités dans les choix d'investissements ? Monsieur GARRO n'en a pas parlé mais il y a à la fin de la présentation un programme pluriannuel d'investissement et on n'y trouve pas tout et pas dans un ordre évident. Je donnerai 2 exemples. Pourquoi la rue en plus mauvais état de la ville rue chemin de la butte Montvrain n'est pas dans ce programme ? et pas forcément en 2018 mais autant l'écrire pour arriver à la faire un jour. En 2008 nous l'avions mis, nous sommes en 2018 pratiquement rien ne s'est passé dans cette rue. Ou autre exemple, le stade Alexandre RIDEAU, avec son vestiaire qui date des années 50, ses anciens bains municipaux en mauvais état et surtout beaucoup trop petits car il y a souvent 10 équipes dans la même demie journée sur le stade, deux vestiaires ça ne suffit pas. Alors on n'a jamais assez d'argent pour tout faire mais écrivons-le au moins dans un programme. Comment établir la liste en temps et l'échelle des priorités ? Ça c'était le premier type de questions, le second c'est qu'en 2017 nous avons eu à assurer par l'impôt exceptionnellement les 541 000 € de cotisations au SIARCE. En 2018, ce n'est plus la peine, le SIARCE peut lever les taxes, il y a aussi l'arrivée de la GEMAPI donc que vont devenir ces 541 000 € que nous n'avons plus besoin d'assumer en 2018 ? Et puis, vous avez vu que j'ai posé des questions sur les effectifs donc là dans le document de présentation, on parle de 350 emplois pourvus en 2018. Nous avons 333 emplois pourvus aujourd'hui représentant 285 équivalents temps plein donc nous sommes déjà en dessous du chiffre que je lis dans le document de présentation donc pourquoi ?

**M. LE MAIRE.** – Bien. Mon cher collègue, 3 remarques donc 3 typologies de réponses. Sur la fiscalité tout d'abord. Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que le gouvernement a supprimé la taxe d'habitation, le tout de manière dégressive et sur 3 ans. Vous n'êtes pas non plus sans savoir qu'il est impossible à une commune de délier la taxe d'habitation et la taxe foncière donc diminuer le taux de fiscalité reviendrait à diminuer la taxe d'habitation et à diminuer les dotations que l'Etat va nous verser. Ce qui serait à la fois inodore et invisible pour les menneçois et contribuerait uniquement à nous priver de recettes. Concernant l'échelle des priorités et la liste dans le temps. La liste dans le temps, vous savez lire et je vous invite à consulter le PPI. Concernant l'échelle des priorités, elle figure dedans et je vous invite à reprendre uniquement les engagements qui sont les nôtres. Juste, je me permettrai de vous rappeler comme vous êtes un expert en tout mais visiblement un expert qui parfois a des ratés, qu'il n'y a pas 2 vestiaires au stade Rideau mais 4. Alors quand on parle des choses avant d'essayer de le faire de manière extrêmement savante, il convient de faire le tour d'un bâtiment et de compter le nombre de vestiaires. Enfin, concernant les effectifs, quelqu'un qui en est comme vous a maintenant plus de 10 ans de mandats, doit être capable de savoir lire un tableau des effectifs et connaître la différence entre le tableau des effectifs et la réalité des postes pourvus. Sur ce, je vous remercie de votre intervention. Y-a-t-il d'autres interventions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	5	Christian RICHOMME ( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Valérie GIRARD

ABSENT	0	
--------	---	--

4. Garantie totale d'emprunt accordée à LOGIAL-OPH

**M. GARRO.** – Il s'agit d'une garantie d'emprunt accordée à LOGIAL et des 8 derniers logements d'un programme de 42. Nous avons voté le 29 septembre 2017, nous avons accordé la garantie pour 34 de ces logements, ils nous demandent maintenant de garantir les 8 derniers de ce programme. Le montant à garantir est de 941 621 €, emprunt contracté auprès de la caisse des dépôts. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à la majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET
CONTRE	4	Christian RICHOMME ( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
ABSTENTION	1	Valérie GIRARD
ABSENT	0	

5. Garantie totale d'emprunt accordée à SCIC HLM Essonne Habitat

**M. GARRO.** – L'autre garantie d'emprunt concerne un petit ensemble d'immeubles, de maisons individuelles plus exactement, rue du Saule Saint Jacques. Des maisons individuelles qui seront proposées en location-accession. Le montant de la garantie qui nous est demandée concerne un emprunt auprès du Crédit Foncier 933 971 €. Ce sont des PSLA sur 7 ans. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à la majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET
CONTRE	4	Christian RICHOMME ( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
ABSTENTION	1	Valérie GIRARD

ABSENT	0	
--------	---	--

6. Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale 2017 (DSUCS) 2017 : rapport annuel d'emploi

**M. GARRO.** – L'an dernier, la commune a perçu une DSUCS de 108 982 €, à charge pour nous de les investir dans des actions sociales. Le rapport que vous avez en main, vous permet de voir que nous avons largement dépassé ce montant et rempli nos objectifs. Ça concerne la jeunesse, les journées de prévention sécurité, secteur associatif, secteur scolaire. Nous avons donc largement dépensé ces 108 982 €. A partir de cette année, nous n'aurons plus de DSU et donc plus de rapport d'emploi à présenter. C'est un donné acte.

7. Don de l'association MENNECY ET SON HISTOIRE

**M. GARRO.** – C'est un don fait à la commune par l'association Mennecy et son Histoire d'une jolie petite statuette qu'ils ont acquis d'un particulier pour un montant de 1 400 €. Statuette authentique d'un petit forgeron, marquée DV en creux dans la pâte. Elle figure dans la vitrine. Les deux seules obligations et elles sont bien légitimes, d'une part c'est que nous nous prononçons sur l'inaliénabilité de ce don et deuxièmement que l'on fasse figurer la mention « don de Mennecy et son histoire ». Je vous demande d'approuver le don à la collectivité, de cette statuette.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

**M. LE MAIRE.** – Merci Monsieur le rapporteur et merci à Mennecy et son Histoire pour cette acquisition donation à la commune qui vient enrichir notre fond patrimonial.

**III. URBANISME-ENVIRONNEMENT-DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Rapporteur : Anne-Marie DOUGNIAUX**

8. Autorisation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire de déposer une demande de déclaration préalable concernant la modification de la clôture du Parc de la Roseaie situé 33, rue de Milly à Mennecy

**Mme DOUGNIAUX.** – Il s'agit du mur de clôture donnant sur le boulevard Charles De Gaulle. Ce parc étant vandalisé régulièrement, on souhaite ouvrir le mur en pierres meulières à deux endroits, avec des ouvertures d'environ de 6 à 8 mètres, composées d'un mur bahut de 60 cm surmonté d'une grille en fer forgé. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	4	Christian RICHOMME ( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
<b>ABSENT</b>	0	

9. Dénomination de voirie de la RD 153 D

**Mme DOUGNIAUX.** – La route départementale RD 153 D qui se situe entre le rond-point du Maréchal de Lattre de Tassigny et le rond-point Bouchaga Boualam n'a pas de nom et ça prête à confusion puisqu'elle dessert la résidence de la Closerie de l'Aqueduc et le stade. Nous vous proposons de dénommer cette route, le boulevard de l'Aqueduc. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

10. Définition d'un périmètre de projet en vue de l'adoption d'un Projet Urbain Partenarial – site rue Paul Cézanne

**Mme DOUGNIAUX.** – Sur ce site que vous avez en annexe, il existe plusieurs parcelles classées constructibles et qui peuvent être ouvertes à l'urbanisation et comme elles peuvent impacter les

équipements publics, nous souhaitons établir un périmètre de PUP. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	5	Christian RICHOMME ( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Valérie GIRARD
<b>ABSENT</b>	0	

11. Convention de mise à disposition d'un terrain concernant le projet de création d'un relais radiotéléphonie mobile pour la société BOUYGUES Télécom par CELLNEX – 62, boulevard Charles de Gaulle à Mennecy

**Mme DOUGNIAUX.** – Nous avons deux délibérations pratiquement identiques. La première antenne relais, c'est pour le 62 boulevard Charles de Gaulle à côté des terrains de tennis et la deuxième serait boulevard de l'Aqueduc sur le complexe sportif Jean-Jacques ROBERT. Je vous précise que pour ces antennes il y aura une indemnité annuelle pour chaque antenne de 12 960 € avec une augmentation chaque année de 1,5 % et si, un autre opérateur choisit de s'implanter sur l'antenne, il peut y avoir une augmentation de 20,4%. Les antennes installées par Bouygues pourront accueillir jusqu'à 3 opérateurs. Avez-vous des questions ?

**M. FERET.** – Ce n'est pas une question mais plutôt une proposition. A propos du mas qui sera à Jean-Jacques ROBERT, serait-il possible de le décaler de quelques mètres pour qu'il puisse servir de support pour de l'éclairage ? Sans avoir nécessairement à faire de l'éclairage tout de suite, mais, je pense qu'en le décalant d'au moins 10 mètres, et sans remettre en cause son accès aux installations techniques au sol, il sera en bonne position pour pouvoir s'en servir pour de l'éclairage plus tard. CELLNEX le fait d'une façon tout à fait banal ailleurs puisqu'ils installent souvent des mas à la place de mas existants pour faire de l'éclairage autour de terrains de foot ou de rugby et sur les conventions de délibérations que l'on trouve sur internet, on voit que les redevances sont les mêmes que celles dont il est question sur Mennecy. Donc ça ne changera ni l'équilibre économique ou financier de ce projet sur Mennecy, par contre si un jour il faut éclairer le terrain de foot, le mas sera là.

**Mme DOUGNIAUX.** – Il est encore possible de modifier l'emplacement exact étant donné que les dossiers de demandes d'urbanisme n'ont pas encore été déposés.

**M. FERET.** – Moi ce que je peux, c'est vous donner un exemple que j'ai trouvé sur la commune de St Leu la Forêt où, au mois de septembre l'année dernière, CELLNEX a enlevé un mas d'éclairage d'un stade de foot pour le remplacer par le même mas que ce projet et pour la même redevance. L'éclairage a été réinstallé.

**Mme DOUGNIAUX.** – Oui pourquoi pas. Là, il s'agit de la convention financière et il y aura après une installation précise dans les dossiers d'urbanisme. Avez-vous d'autres questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	4	Christian RICHOMME ( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

12. Convention de mise à disposition d'un terrain concernant le projet de création d'un relais radiotéléphonie mobile pour la Société BOUYGUES Télécom par CELLNEX – RD 153 D au complexe sportif Jean-Jacques ROBERT à Mennecy

**Mme DOUGNIAUX.** – Pour le complexe sportif Jean-Jacques ROBERT, avez-vous des questions ?  
Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	4	Christian RICHOMME ( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

13. Vente de deux places de stationnement n°14P et n°15P (lots 92 et 93) situées 9-11-13, rue de la Croix Boissée à Mr Philippe ROLLAND

**Mme DOUGNIAUX.** – Il nous a proposé de les acheter pour un montant de 23 000 € les deux places, sachant que c'est un montant qui avait été déterminé par les Domaines. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

14. Acquisition foncière par la commune de deux terrains soumis au droit de préemption urbain situés lieu-dit « Le Nieblet », rue Paul Cézanne à Mennecey, suite à la demande d'acquisition formulée par les propriétaires (droit de délaissement)

**Mme DOUGNIAUX.** – Nous avons reçu une demande d'acquisition par les conjoints MONARD-THOREL-BETTONI pour ces parcelles pour un montant d'1 455 048 €. Evidemment, nous avons fait une estimation des Domaines qui nous a donné une valeur de 225 000 €. Nous avons fait cette proposition à l'indivision qui a refusé le prix et nous a demandé de saisir le juge d'expropriation. Ce que nous avons fait. Le juge d'expropriation nous demande de consigner une somme correspondant à 15% du prix de l'évaluation des Domaines soit 33 750 €. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet afin de mener à terme l'ensemble de la procédure. Avez-vous des questions ?

**M. LE MAIRE.** – Juste avant de passer au vote, si vous me permettez, il s'agit là d'un sujet particulièrement important. Depuis des années que la commune surveille ces terrains pour pouvoir avoir potentiellement, à horizon de 20 ans, 30 ans, 40 ans, l'extension du cimetière de l'Aqueduc. Dans le cadre de la révision du PLU, qui a été adopté l'année dernière, nous avons gardé sur l'ensemble de cette parcelle qui jouxte l'actuel cimetière de l'Aqueduc en face du centre équestre, nous avons gardé une partie en zone UG, c'est-à-dire en équipement public qui borde ce cimetière pour pouvoir être étendu, et le reste de la parcelle qui était jusqu'à maintenant constructible, a été déclassée afin d'être classée en zone naturelle et de venir contribuer à maintenir des espaces verts et à ouvrir de nouveaux espaces verts. Ça fait partie des 1 % de territoires municipaux qui ont été déclassées de zone constructible en zone inconstructible. Les propriétaires indivis nous proposent aujourd'hui de l'acheter en nous demandant 6 à 7 fois le prix. Nous leur proposons donc et nous enclenchons donc une procédure pour aller l'acquérir, s'ils maintiennent leur souhait de le vendre sur la base du tarif des Domaines étant entendu qu'ils auront à partir de ce moment là deux possibilités : soit se rétracter de leur demande mais ce qui veut dire que ce terrain restera en réserve foncière et devra passer inévitablement par la commune puisque nous aurons un droit de préemption sur la base de même tarif que le jour où il devra être vendu. Alors le même tarif, ré-estimé de la base de la valeur des Domaines, enfin on ne peut pas imaginer qu'il aille quintupler si c'est à 5 ou 6 ans. Si nous sommes amenés à acquérir ces terrains, cela nous permettra d'avoir la réserve foncière d'équipement public, et sur la partie qui n'est pas destinée à être une réserve foncière, d'aménager un espace de

promenade et de biodiversité dans la continuité de la coulée qui borde l'actuel aqueduc. On est sur un dossier qui pour moi est particulièrement important et qui pourra, selon la décision des propriétaires se solder très vite ou bien mettre un peu plus de temps mais qui est de toute façon aujourd'hui dans la seringue, si vous me passez l'expression.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

#### IV. SPORTS-CULTURE-VIE ASSOCIATIVE

**Rapporteur : Annie PIOFFET**

15. Subvention exceptionnelle à l'association «DOUCEUR DE VIVRE » pour l'organisation de ses 15 ans

**Mme PIOFFET.** – L'association organisera une soirée dansante ouverte à tous pour fêter son 15ème anniversaire, qui se déroulera le 2 juin à la salle Michel Ange. Le montant de cette subvention est de 800 €. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	

ABSENT	0	
--------	---	--

16. Subvention exceptionnelle à l'association « LADJAL BOXING CLUB » pour la mise en place d'un gala de Kick Boxing en décembre 2018

**Mme PIOFFET.** – Pour cette délibération, Yannis LADJAL s'abstiendra de voter. Il s'agit d'une subvention exceptionnelle à l'association « LADJAL BOXING CLUB » pour la mise en place d'un gala de Kick Boxing en décembre 2018. Le montant de cette subvention sera de 2 000 € pour l'organisation d'un gala qui pourra attirer jusqu'à 700 personnes et rassemblera 20 combattants de niveau national dont 8 professionnels et nécessitera pour sa bonne organisation, une soixantaine de personnes. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

17. Subvention à l'association « Le Colibri »

**Mme PIOFFET.** – Subvention à l'association d'un montant de 300 €. L'association réalise un marché et un festival tropical afin de faire connaître les traditions créoles avec l'élection de miss Carnaval des Tropiques 2018. Cela se déroulera au centre commercial. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean
-------------	----	---

		FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

18. Subvention exceptionnelle à l'association « NIOBENBI » pour l'organisation du projet « tour du Mont Blanc »

**Mme PIOFFET.** – Bettina SUPPER, atteinte d'une maladie dégénérative, réalisera en août 2018, avec une équipe spécialisée, le tour du Mont Blanc en 10 jours. Elle aura une équipe de 6 à 12 personnes qui l'accompagnera sur le plan médical, technique et moral. Tout cela se fait en collaboration avec l'hôpital où elle est traitée. Une subvention d'un montant de 500 €. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

19. Subvention à l'association Mennecy Rugby league XIII

**Mme PIOFFET.** – Chaque année, le « Mennecy Rugby League XIII » perçoit une subvention de fonctionnement. Le dossier de subventionnement n'ayant pu être présenté à temps, il est présenté aujourd'hui. Une subvention de 4 500 €. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL,
-------------	----	--

		Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

20. Subvention à l'association Club des anciens

**Mme PIOFFET.** – Le « Club des anciens » avait entamé les démarches administratives pour devenir « Club de la Joie de Vivre » afin de rendre leur nom plus attrayant mais, après consultation de leurs adhérents, l'association a finalement décidé de ne pas poursuivre cette démarche. Une subvention de 1 600 €. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

21. Convention d'objectifs entre la commune de Mennecey et l'association PARADES ET RIPOSTES

**Mme PIOFFET.** – La commune souhaite soutenir l'association « Parades et Ripostes », qui a pour but de promouvoir la pratique sportive de l'escrime à Mennecey. Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL,
-------------	----	--

		Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

**Rapporteur : Patrick LEGRIS**

22. Subvention exceptionnelle attribuée au Collège de Mennecey pour un voyage scolaire à Renningen  
**M. LEGRIS.** – Il vous est demandé d’attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € au Collège du Parc de Villeroy pour un voyage scolaire à Renningen dans le cadre du jumelage. Avez-vous des questions ? Je n’en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à l’unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

**V. PETITE ENFANCE**

**Rapporteur : Dora DELAPORTE**

23. Modifications du règlement de fonctionnement des établissements d’accueil de la petite enfance  
**Mme DELAPORTE.** – Bonsoir tout le monde. Ce règlement n’a pas été modifié depuis juillet 2015. De nouvelles modifications compte tenu de la réduction de la capacité d’accueil de Jean BERNARD, des différentes mobilités de personnel en petite enfance et le fait que contrairement aux autres règlements de fonctionnement des collectivités, celui-ci doit faire l’objet d’une validation par le Département, de la CAF mais aussi en conseil municipal. L’ensemble des modifications apparaissent en couleur dans le document annexé. Il est donc demandé au Conseil Municipal d’approuver ces modifications. Avez-vous des questions ? Je n’en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda
-------------	----	--

		PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	4	Christian RICHOMME ( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
<b>ABSENT</b>	0	

## VI. TRAVAUX - AGENDA 21

### Rapporteur : Jouda PRAT

#### 24. Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) - Programme 2018

**Mme PRAT.** – La commune de Mennecy est éligible à cette dotation. Compte tenu de la livraison des programmes immobiliers à venir et de l'évolution de la carte scolaire, la Commune de Mennecy souhaite créer une extension de trois classes sur le groupe scolaire Les Myrtilles pour accueillir les activités du périscolaire. Le coût de ces travaux représente une somme de 426 822,00 € H.T. Cette opération peut bénéficier d'une subvention de 50 % du coût H.T. soit, 213 411 €. Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement ci-annexé, d'approuver l'opération présentée au titre de la DETR 2018, et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter Madame la Préfète de l'Essonne pour obtenir la dotation correspondante et signer tout document se rapportant à ce dossier. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

#### 25. Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Val d'Essonne pour le petit patrimoine touristique

**Mme PRAT.** – La ville souhaite faire des travaux sur l'abreuvoir du Parc de Villeroy. Cet abreuvoir date de 1613 et servait de pédiluve pour les chevaux. Le montant estimatif des travaux est de

25 000 € et nous pouvons avoir une subvention de la CCVE de 6 000 €. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

26. Demande de subvention auprès de l'Agence Eau Seine Normandie relative au dispositif cadre d'aide pour la mise en œuvre des démarches zéro phyto

**Mme PRAT.** – Les deux délibérations qui suivent sont liées. Pour l'agence de l'eau, c'est dans le cadre du Zéro Phyto. Nous pouvons demander des subventions pour l'acquisition de matériels, l'animation, la sensibilisation. L'agence de l'eau peut nous donner : 50 % pour l'acquisition du matériel et les fournitures, 50 % pour la végétalisation des espaces verts, 50 % pour les travaux d'aménagement de cimetières, mise en œuvre d'éco-pâturage (clôtures, abreuvoirs), 70 % pour la formation des élus et des agents, 70 % pour la communication et la sensibilisation des administrés à la démarche. Le montant de la subvention attendue de l'Agence Eau Seine Normandie s'élève à la somme de 26 126.39 € H.T. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	

<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

27. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental relative au dispositif cadre d'aide pour la mise en œuvre des démarches zéro phyto

**Mme PRAT.** – Cette délibération complète la précédente et là on demande une subvention au Département, ce qui devrait faire avec tout ce que je viens d'énumérer, une subvention totale de 80%. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

**VII. MARCHES PUBLICS**

**Rapporteur : Christine COLLET**

28. Guide interne de la commande publique et des achats pour la ville de Mennecey

**Mme COLLET.** – Le guide interne des procédures de marché de la ville de Mennecey a été créé le 4 août 2008. Il doit être modifié dû au remplacement du code des marchés publics par décret et par ordonnance impliquant donc une actualisation et une mise en conformité de ce guide. Il est donc demandé au Conseil Municipal de prendre acte des actualisations apportées au « guide interne de la commande publique et des achats » et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à l'actualiser selon l'évolution législative ou réglementaire. Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick
-------------	----	--

		LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

### VIII. PERSONNEL

#### Rapporteur : Xavier DUGOIN

29. Demande de mise en œuvre de la protection fonctionnelle et juridique pour deux agents communaux  
**M. DUGOIN.** – Notre Police Municipale ayant subi des outrages, il vous est demandé d'accorder la protection fonctionnelle à Messieurs Jérôme ABERBOUR et Jean-Sébastien RUPAIRE et de prendre en charge le cas échéant l'ensemble des frais de justice dans le cadre d'une procédure judiciaire.

**M. LE MAIRE.** – Juste une petite précision, nous ne sommes pas forcément sur une augmentation du nombre de faits mais sur une application d'une logique de tolérance zéro à savoir que tout fait pouvant faire l'objet en cas d'outrage, d'agression, de menace, de comportements inacceptables et inappropriés fait l'objet d'un dépôt de plainte qui est systématiquement transmis à l'avocat de la ville, ce qui n'était pas forcément le cas jusqu'à maintenant et ce qui permet d'avoir un suivi beaucoup plus efficace des suites éventuelles de la plainte que lorsque nous n'avons qu'un dépôt de plainte. Pour avoir des suivis par l'avocat, nous avons besoin systématiquement de cette délibération. Nous ne sommes pas forcément sur une augmentation quantitative du nombre d'outrages à nos agents municipaux mais sur un renforcement des mesures de poursuites lorsqu'il y en a.

**M. DUGOIN.** – Merci de cette précision.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	0	

30 Création d'un poste de brigadier chef principal à temps complet

**M. DUGOIN.** – Il vous est proposé d'accepter la création de poste de manière à procéder à la nomination d'un agent par voie de mutation.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	4	Christian RICHOMME ( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN
<b>ABSENT</b>	0	

31 Création d'un poste de rédacteur territorial vacataire

**M. DUGOIN.** – Il s'agit de la création d'un poste de rédacteur territorial vacataire. Vous avez vu l'objet dans les considérants. Nous avons nécessité d'avoir recours à un professeur des écoles à la retraite afin de mener une enquête administrative auprès d'une famille de Mennecey qui souhaite déscolariser son enfant afin de lui faire suivre des cours par correspondance. Il vous est soumis la création de ce poste. Je précise que le taux brut horaire de la vacation sera de 25 euros. Le contrat d'engagement de la personne recrutée sera conclu pour le temps de la durée de l'enquête et ne sera pas reconductible.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD( <i>pvr</i> ), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LEROTY( <i>pvr</i> ), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN, Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO, Astrid BALSSA, Marie-José PERRET( <i>pvr</i> ), Gilles BRANDON( <i>pvr</i> ), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN( <i>pvr</i> ), Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE( <i>pvr</i> ), Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET, Valérie GIRARD
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	4	Christian RICHOMME ( <i>pvr</i> ), Thierry GUEZO ( <i>pvr</i> ), Annette GILLES, Jean-Stéphane MARTIN

ABSENT	0	
--------	---	--

La séance est levée à 20h00.



**Jean-Philippe DUGOIN CLEMENT**  
Maire de MenneCY  
Vice-Président de la Région Ile-de-France